



Communiqué de presse

Berne, le 1er septembre 2022

Risques d'incendie liés à l'usage incorrect d'appareils électriques

En Suisse, un grand nombre d'incendies domestiques sont causés par des appareils électriques. Les plaques de cuisson, les multiprises et les batteries sont souvent utilisées quotidiennement. Or, de tels appareils peuvent rapidement provoquer des incendies s'ils ne sont pas utilisés correctement. Dans sa nouvelle campagne, le Centre d'information pour la prévention incendie CIPi appelle à plus de prudence lors de l'utilisation d'appareils électriques.

Sur l'ensemble du territoire helvétique, l'électricité est à l'origine de près de 2500 incendies par année, ce qui représente presque un tiers de tous les incendies. Chaque année, les dommages occasionnés aux bâtiments se chiffrent à environ 65 millions de francs. Les principales causes de ces dommages sont l'usage incorrect des appareils électriques ainsi que les défauts dans les appareils et installations électriques.

Utilisés incorrectement, ces appareils peuvent provoquer des incendies ; et il suffit pour cela d'un moment de distraction ou d'un manque d'attention. De nombreux incendies se produisent dans la cuisine notamment, par exemple lorsque des poêles ou des casseroles sont oubliées sur une plaque de cuisson allumée. Quant aux multiprises et aux batteries lithium-ion, il faut faire attention à ne pas les endommager ni les surcharger. Le CIPi conseille vivement d'utiliser les appareils électriques conformément à leur mode d'emploi. En outre, il convient de vérifier régulièrement qu'ils ne présentent pas de signes d'usure (p. ex. câbles fissurés).

Conseils du CIPi pour une utilisation sûre des appareils électriques :

- Remplacer immédiatement les appareils et les câbles défectueux et faire contrôler les appareils défectueux ou usagés par un professionnel.
- Ne jamais combiner les multiprises et éviter toute surcharge.
- Ne jamais laisser les plaques de cuisson allumées sans surveillance et ne rien entreposer dessus.
- Remplacer immédiatement les batteries en cas de surchauffe ou de déformations.
- Éteindre complètement les appareils et ne pas utiliser le mode veille.
- Empêcher toute accumulation de chaleur en s'assurant que l'air puisse bien circuler autour de l'appareil.



- Ne pas placer de matériaux facilement inflammables (journaux, rideaux, etc.) à proximité d'appareils susceptibles de chauffer.
- Installer des détecteurs de fumée pour détecter rapidement les incendies. Garder un extincteur et une couverture antifeu à portée de main.

Pour plus de conseils de sécurité, rendez-vous sur bfb-cipi.ch/appareils-electriques

Contact presse :

Rolf Meier

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI

T +41 (0)31 320 22 82, media@bfb-cipi.ch

Le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI a pour mission de sensibiliser la population aux dangers du feu. Son action se concentre sur la prévention des incendies ainsi que des dommages qu'ils causent aux personnes, aux animaux, aux biens et à l'environnement. Financé par les établissements cantonaux d'assurance, c'est sur leur mandat que le CIPI s'engage dans la prévention. Il ne poursuit pas de but lucratif. Son siège se trouve à Berne, auprès de l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA.

Vous trouverez désormais nos dernières contributions au sujet de la protection incendie sur les médias sociaux :

